

Élaborer un scénario de protection :

Avant tout, contacte une maison d'hébergement pour faire un scénario de protection adapté à ta situation.

Voici quelques suggestions :

- Lorsque ta décision est prise n'avise pas l'auteur de violence de ton départ du domicile.
- Il n'est pas suggéré de faire l'annonce de la séparation en personne avec l'auteur de violence. Si tu souhaites tout de même le faire, assure-toi d'être accompagnée, tu peux aussi choisir un endroit public et sécuritaire pour le faire, comme une zone d'échange sécurisée ou un stationnement de commerce ouvert 24 h.
- Désactive ta géolocalisation.
- Informe ta **personne de confiance** que tu quittes ton domicile.
- Assure-toi d'être accompagnée par la police si tu as besoin de retourner à ton domicile.

***Ta personne de confiance** : Assure-toi que cette personne est vraiment digne de confiance, qu'elle ne divulguera pas d'information à ton partenaire.